

DELIBERATION

COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 16 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

<u>Présents</u>: Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés: Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR

Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame LEBERTRE Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur BLAIZOT Madame TERRIER a donné pouvoir à Monsieur LEPORTIER

Absents:

Monsieur LE BRETON, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance: Monsieur VIGNANCOUR

24-023 RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Vu l'article L2122-21-6 du code général des Collectivités Territoriales, qui autorise le Maire sous le contrôle du conseil municipal, d'exécuter les décisions dudit conseil, et notamment « de souscrire les marchés » ainsi, le cas échéant, que les avenants ;

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 22-072 autorisant Monsieur le Maire à lancer un marché de maitrise d'œuvre ;

Vu la consultation des entreprises relative aux marchés de travaux en procédure adaptée publiée le 18 décembre 2023, pour une remise des offres le 26 janvier 2024 ;

Considérant l'analyse des offres reçues, faite par le Maitre d'œuvre ci-dessous

LOT	ESTIMATION HT	Entreprise proposée	Offre proposée HT		Observation
LOT 01 - GROS OEUVRE - DEMOLITION	50 785,00 €	ABSCIS BERTIN	53 815,41 €	5,97%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base et de demander d'adhérer à des agencements du marché concernant les PSE01 et 02
LOT 02 - MENUISERIES	215 300,00 €	SV MIROITERIE	221 136,74 €	2,71%	Il est proposé à la commission

EXTERIEURES ALU					de retenir l'offre de base
LOT 03 - DOUBLAGE - PLATRERIE - MENUISERIES INTERIEURES	106 500,00 €	FOUQUES BRANCHE BATIMENT	135 335,71 €	27,08%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base ajustée
LOT 04 -PLAFOND SUSPENDU	57 000,00 €	SARL QUALI PROFIL	56 225,40 €	-1,36%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base et variante
LOT 05 - PEINTURE	30 000,00 €	GILSON	25 881,00 €	-13,73%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base
LOT 06 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	85 650,00 €	SAS CELFY	58 239,58 €	-32,00%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base
LOT 07 - ELECTRICITE	24 500,00 €	0	24 500,00 €	0,00%	Il est proposé à la commission de
LOT 08 - CARRELAGE	12 500,00 €	0	12 500,00 €	0,00%	Lot infructueux - à relancer
Estimation HT	582 235,00 €	TOTAL HT	587 633,84 €		0,93%
TVA 20%			117 526,77 €		
Total TTC			705 160,61 €		

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la passation des marchés de travaux relatifs à la rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Thomas D

Accusé de réception en préfecture 014-211400668-20240321-24-023-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024